

Gastvortrag und Workshop

Tassadit IMACHE

Écrivaine



Mémoire et Histoire dans les romans de Tassadit Imache

Tag: Mittwoch, 27.06.2018

Zeit: 18:00 – 20:00 Uhr

**Ort: Habelschwerdter Allee 45
14195 Berlin**

Raum: K 24/11

Alle InteressentInnen sind herzlich eingeladen!

Ruth Tobias
Direktorin

Hélène Correy
helene.correy@fu-berlin.de
Clément Lévy
clement.levy@fu-berlin.de

L'auteure :

Tassadit Imache est née en 1958 à Argenteuil d'un père algérien (kabyle) ouvrier et d'une mère française. Elle a grandi dans une cité de Nanterre. Elle a vécu en Grèce. Elle vit actuellement à Paris. Elle est l'auteur de romans et de nouvelles ainsi que d'articles sur des questions de société en lien avec les banlieues, l'immigration (l'affaire du Foulard), les violences policières dans les quartiers populaires et les reconduites à la frontière.

Une Fille sans histoire, Calmann-Lévy, 1989. *Le Dromadaire de Bonaparte*, Actes Sud, 1995. *Je veux rentrer*, Actes Sud, 1998. *Presque un frère*, Actes Sud, 2000. *Des nouvelles de Kora*, Actes Sud, 2009 *Des cœurs lents* ; Agone 2017

« Ecrire tranquille », in *Esprit*, Décembre 2001.

« Le citoyen de fraîche date », in *La Politique*, dirigé par François Salvaing, La Découverte, 2003.

« Côté fleuve et côté jardin », in *L'Algérie des deux rives*, sous la direction de Raymond Bozier, Mille et Une Nuits, 2003.

« Son visage dans mon nom », in *Mon Père*, Chèvre-Feuille Etoilée, 2007.

« Sur le terrain », in *Contemporary French Civilization*, University of Illinois, Winter /Spring, 2007.

Littérature jeunesse

Le rouge à lèvres, Syros, 1986.

Algérie, filles et garçons, Albin Michel Jeunesse, collection Carnets du Monde, 1991.

Bref rappel historique :

La période dite de l'Algérie française (en arabe : الجزائر الفرنسية) (au sens historique du terme), ou de l'Algérie coloniale, va, dans l'histoire de l'Algérie, de **1830** avec la **prise d'Alger**, à **1962** avec **l'indépendance du pays**. Cette période est parfois aussi désignée, dans son ensemble, comme celle de la colonisation, de la présence ou de l'occupation française de l'Algérie (en arabe : الاحتلال الفرنسي للجزائر)

La IIe République (1848-1852) établit la constitution française de 1848 qui consacre l'appartenance de l'Algérie au territoire national. Cela se traduit par l'abandon du statut de colonie et la création de trois départements français, Oran, Alger, Constantine. Désormais l'Algérie « c'est la France ». Français et Européens sont invités à s'installer en Algérie. En 1954, l'Algérie comptait environ 8,5 millions de musulmans et environ 1 million de non musulmans, selon les termes de l'époque.

Le 1^{er} novembre 1954, le Front de libération nationale (FLN) manifeste pour la première fois son existence en commettant une série d'attentats en plusieurs endroits du territoire algérien. Cette journée, connue sous le nom de Toussaint rouge est rétrospectivement considérée comme le début **la guerre d'Algérie (1954-1962)**, ou révolution algérienne (en arabe : الثورة الجزائرية *Al-thawra Al-Jazaa'iriyya*, en berbère : Tagrawla Tadzayrit) aussi connue comme la guerre d'indépendance algérienne, ou guerre de libération nationale.

Entre 1962 et 1965 environ un million de Français d'Algérie quittent l'Algérie pour la France.

L'immigration de travailleurs algériens vers la métropole et la France est très ancienne (début du XXe siècle). Elle sera massive dans l'entre deux-guerres et après 1945. En 1974 le gouvernement ferme les frontières aux migrants de travail. Désormais les entrées seront constituées par le regroupement familial. Cela signifie que les Algériens qui entrent en France s'installent, restent. Un certain nombre d'entre eux conservent leur nationalité d'origine. 1 million de Français sont d'origine algérienne. (INSEE, 2017)